

La Corse s'enfonce dans la sécheresse

Face aux conditions climatiques de ces dernières semaines, les autorités ont pris des arrêtés restreignant l'usage de l'eau. Mais ces mesures sont loin de suffire à résoudre un problème qui semble s'aggraver au fil des ans

Si ça continue comme ça, l'an prochain je mets la clé sous la porte. Pour Christian Mangoni, la sécheresse est une mauvaise nouvelle. Gérant d'une société spécialisée dans les systèmes d'arrosage, il fait partie des entrepreneurs affectés par les restrictions à l'usage de l'eau, décidées ces derniers jours par les préfets des deux départements de l'île. "C'est une situation difficile à vivre. Et pas seulement du point de vue économique, poursuit le chef d'entreprise. Prenez le jardin de l'hôtel de région, il a plus de cent ans et il est classé, vous imaginez la perte que ce serait si on doit le laisser mourir."

Lavage des voitures, irrigation des cultures, prélèvement sur les cours d'eau... les deux arrêtés préfectoraux des 6 et 13 juin, sont venus bouleverser la vie des particuliers et de nombreux professionnels. "Après discussion, nous avons obtenu que l'interdiction ne courre pour nous que de 10 h à 18 heures, explique Jean-Christophe Arril, un exploitant agricole installé à Sainte-Lucie de Tallano. Cela n'a pas empêché ma petite production de fourrage d'en pâtir. Je n'ai pu faire que 350 bottes cette année, au lieu des 500 de l'an dernier." S'il reconnaît que le monde agricole a une responsabilité centrale dans la gestion du problème de l'eau, ce professionnel - qui dirige le syndicat Jeunes agriculteurs en Corse-du-Sud - n'en confesse pas moins une certaine lassitude. "C'est la quatrième année consécutive que nous faisons face à des restrictions d'eau, poursuit-il. C'est d'autant plus dur que, en raison de cette récurrence, la sécheresse n'est plus considérée comme une calamité agricole ouvrant droit à indemnité."

"La même sécheresse qu'en 2003"

Bruno Welschinger est moins fatigué mais tout aussi inquiet. Ce pépiniériste installé à Linguizzetta doit lui aussi s'abstenir de tout arrosage pendant la journée. "L'interdiction d'arroser après 10 heures n'est pas un gros problème. Les équipes ont l'habitude de travailler de bonne heure en cette saison,



Le Tavignanu est dans une situation de stress hydrique, la crainte de revivre la tristement célèbre canicule de 2003, se profile à l'horizon. / PHOTO JOSE MARTINETTI

confie-t-il. Ce qui m'inquiète davantage c'est l'idée qu'il puisse y avoir bientôt des coupures d'eau. Certaines plantes que nous produisons doivent impérativement être arrosées deux fois par jour. Et quand on voit le niveau des barrages, on se dit qu'il y a des raisons d'être inquiets."

Le niveau des barrages... Les chiffres fournis par l'office d'équipement hydraulique de Corse (OEHC) peuvent sembler rassurants. Datés d'avant-hier, ils révèlent que les retenues d'eau gérées par EDF sont pleines à 90 % de

leur capacité et celles placées sous le contrôle de l'office à 82%. Pourtant, du côté des décideurs, le discours est loin d'être optimiste. "Ce n'est pas parce qu'il y a du stockage, qu'il n'y a aucun danger, précise Xavier Luciani, le président de l'OEHC. Nous avons des régions entières, en Balagne, en Plaine orientale et dans l'ouest de l'île qui sont en stress hydrique depuis des mois. Et les éléments dont nous disposons aujourd'hui, montrent que la sécheresse qui se prépare, se rapproche par son intensité, de celle de 2003, année de référence en la matière."

Dans ces conditions, les restrictions décidées par l'autorité préfectorale apparaissent justifiées. "En raison des températures élevées, on constate une surconsommation en eau très importante, notamment pour l'irrigation des terres agricoles en Plaine orientale, poursuit Xavier Luciani. Si la situation se poursuit ainsi jusqu'à fin septembre, on risque d'avoir un gros problème."

D'autant que le souci ne se limite pas aux eaux stockées dans les barrages. Nombre de petites communes continuent d'assurer leur alimentation en eau grâce à

des captages réalisés sur des sources. C'est le cas de Lumio qui s'approvisionne grâce à la nappe phréatique de la rivière Fiume Seccu. "Habituellement, ces captages nous permettent de répondre à nos besoins jusqu'en août, après quoi, nous achetons de l'eau à l'office hydraulique, explique Étienne Suzzoni, le maire de cette commune de Balagne. Cette année, les nappes sont si basses que nous avons déjà été contraints de nous tourner vers l'office."

"Manque d'infrastructures"

Dans ce contexte, les restrictions imposées par l'État suffiront-elles à éviter la pénurie? Encore faut-il qu'elles soient respectées. Les arrêtés préfectoraux précisent bien que tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller, en cas de récidive, jusqu'à 3 000 euros. Mais les contrôles sont rares et les témoignages d'infractions ne manquent pas. "Personne ne respecte les interdictions" va même jusqu'à dire Christian Mangoni. "Nous sommes toujours dans une démarche pédagogique, concède Romain Delmon, le directeur de cabinet du préfet de région. Mais, au fil des campagnes de communication que nous organisons, les contrôles vont être renforcés."

Effectives ou pas, les restrictions d'usage de l'eau offrent-elles une solution durable aux problèmes de sécheresse?

Les scientifiques assurent que la ressource hydrique va en se raréfiant (voir ci-contre). Mais pour certains, le problème a également une dimension politique. "La ressource en eau est un enjeu majeur, et il est très difficile d'avoir des informations à ce sujet, déplore Étienne Suzzoni. Je pense que, malgré les sécheresses estivales, il y a de l'eau en Corse pendant l'année et qu'il y aurait un moyen de se doter d'infrastructures permettant de la retenir."

Un dossier sur lequel, les décideurs ne pourront sans doute pas s'abstenir de se pencher dans les prochaines années.

PIERRE NEGREL
JEANNE-F. COLONNA



La perspective de devoir couper l'eau inquiète les agriculteurs.



/ PHOTOS PIERRE-ANTOINE FOURNIL